

Entracte

PAUSE dans sa vie de PARENT

le RÈGLEMENT

Qui peut participer ?

Ce projet de répit parental financé dans le cadre du dispositif REAAP (réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents - Caisse d'Allocations Familiales du Lot) **s'adresse à tous les parents résidant dans le département du Lot et limitrophes**. Il n'est pas obligatoire de venir avec votre ou vos enfants pour accéder aux cours du mardi et du mercredi.

Les inscriptions

Les inscriptions sont obligatoires et se font via notre billetterie en ligne sur lebilboquet.org dans la rubrique «Entracte - réservations». Les places sont limitées car nous tenons à réserver aux parents ainsi qu'aux enfants le meilleur accueil possible.

Aucun remboursement ne sera effectué après inscription en cas d'absence ou d'annulation. Merci de bien prendre connaissance des différentes options proposées avant de valider votre réservation.

Les horaires

Nous proposons pour chaque créneau **un temps d'accueil pour déposer vos enfants** à l'espace garderie du Bilboquet où des animatrices-eurs et des bénévoles les prendront en charge. Soit :

- les vendredis : accueil de 20h à 20h15
- les mardis : accueil de 17h à 17h15 et de 18h15 à 18h30
- les mercredis : accueil de 9h30 à 9h45

Pour des raisons d'organisation et de bon déroulement des activités pour les enfants et pour les parents, **nous vous demandons de bien vouloir être à l'heure**. Autrement l'accès à l'activité ne sera pas envisageable.

Les repas

Les vendredis et les mercredis, les repas ne sont pas fournis.

Les mardis, nous proposons de faire manger les enfants âgés de plus de 2 ans. Les repas seront confectionnés par Mathilde Levez de la Ferme des Tabliers (Crayssac). **En cas d'allergies ou régime alimentaire spécial, merci de le spécifier au moment de la réservation.** Pour les bébés entre 0 et 2 ans, nous vous demandons de fournir le repas.

MERCI 